



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

DÉCLARATION DE COMMENCEMENT D'EXÉCUTION DE L'OPÉRATION

(À REMPLIR PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'OPÉRATION)

**A COMPLÉTER ET A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT
DÈS LE DÉMARRAGE DE L'OPÉRATION**

Collectivité ou EPCI maître d'ouvrage :

Désignation de l'opération :

ATTESTE

que l'opération désignée ci-dessus,

dont le dossier de demande de subvention DETR a été reçu en préfecture le :

et a été subventionnée par arrêté préfectoral en date du :

a reçu un commencement d'exécution au sens de l'article R. 2334-24 du code général des collectivités territoriales le :

qui consiste en (*mentionner l'acte juridique*¹) :

A, le

Cachet et signature du maire ou président de l'E.P.C.I.

A adresser, **en un seul exemplaire**, à :

*Préfecture du Cher
Direction de l'action territoriale
Bureau de l'ingénierie territoriale
Place Marcel Plaisant – CS 60022
18020 BOURGES Cedex*

¹ Il s'agit notamment de la signature d'un devis, d'un acte d'engagement, de la signature du marché de travaux, du premier ordre de service, d'un bon commande.